

Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) 2050

Rencontre de préconsultation
Personnes malvoyantes
5 juillet 2024

I. INTRODUCTION

1.1 Contexte global

Dans le cadre de la consultation publique sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM), l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a organisé une série de groupes de discussion avec des populations cibles. Les objectifs poursuivis étaient :

- recueillir les perceptions globales sur le Projet de Plan d'urbanisme et de mobilité;
- identifier les forces et les faiblesses perçues;
- identifier les pistes d'amélioration.

D'une durée moyenne de deux heures et à partir d'un guide d'entretien, les groupes de discussion animés par l'OCPM se sont tenus entre le 6 août et le 24 octobre 2024.

1.2 Synthèse — Personnes malvoyantes

Le présent compte rendu fait état des commentaires recueillis lors de l'atelier avec des personnes malvoyantes qui s'est tenu le 5 juillet 2024. Deux personnes ont participé à l'atelier.

Les trois personnes qui ont participé aux ateliers représentaient les organismes suivants :

- Le Bon Pilote
- DéfPhys Sans Limite
- Kéroul

Elles ont mis en évidence quelques faiblesses dans la proposition de la Ville, notamment en matière de :

- Gouvernance et inclusion
- Accessibilité universelle
- Logement adapté et abordable
- Sentiment d'insécurité
- Services de proximité

II. FAIBLESSES

2.1 Gouvernance et inclusion

Emploi

a) Enjeux

- Environ la moitié des personnes malvoyantes n’occupent pas d’emploi. De ce nombre, la plupart occupent un emploi à temps partiel.
- Beaucoup d’emplois proposés sont peu intéressants parce que les employeurs ne croient pas que ces personnes peuvent accomplir des tâches complexes.
- La pression de performance est très grande. De plus, il semble que beaucoup d’employeurs ne savent pas comment accommoder ces travailleurs, par exemple en achetant des équipements spécialisés ou en adaptant le milieu de travail.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Adopter des mesures incitant les employeurs à engager plus de personnes malvoyantes. Par exemple, Emploi Québec paie 59 % du salaire des personnes en situation de handicap.
- Inciter la Ville à collaborer avec des organismes communautaires qui aident les personnes malvoyantes à obtenir des formations reconnues par les employeurs.
- Informer les employeurs sur les nombreux outils (synthèse vocale, télévisionneuse, etc.) permettant aux personnes malvoyantes d’occuper différents types d’emplois.
- Inciter les employeurs à suivre des formations sur l’accueil de personnes malvoyantes dans un milieu de travail. Par exemple, l’OBNL Kéroul en offre quelques-unes.

Participation citoyenne

a) Enjeux

- La Ville de Montréal fournit des efforts pour rendre ses services et infrastructures accessibles. Cependant, les initiatives de la Ville ne sont pas adéquatement diffusées : plusieurs personnes malvoyantes ne reçoivent pas d’information sur ces initiatives et, par conséquent, n’en ont pas connaissance.
- Malgré les efforts de la Ville de Montréal pour sensibiliser la population aux défis auxquels font face les personnes malvoyantes, peu d’actions concrètes ont été adoptées.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Diffuser plus efficacement les actions de la Ville visant à rendre ses services et infrastructures plus accessibles, notamment par des partenariats avec des organismes communautaires.
- Organiser des groupes de discussion avec des personnes malvoyantes afin que la Ville trouve des solutions aux problèmes auxquels elles sont confrontées.
- Rémunérer ou fournir un repas aux personnes qui participent à ces groupes de discussion.
- Nommer une personne à la Ville chargée de mettre en œuvre les recommandations proposées par ces groupes de discussion et faire le suivi.

2.2 Accessibilité universelle

Voies publiques

a) Enjeux

- Les personnes malvoyantes ont de la difficulté à se déplacer à pied lorsque les trottoirs sont enneigés ou glacés puisque les cannes blanches sont inutiles dans de telles conditions.
- Les fentes de trottoir sont trop profondes. Les cannes blanches peuvent se coincer dans les fentes et la personne maniant la canne reçoit le manche dans l'abdomen.
- Même lorsque les rues et trottoirs sont en bonne condition, il peut être difficile pour les personnes avec déficience visuelle de trouver leurs repères dans la ville.
- Les luminaires à DEL sont trop tamisés. Les personnes malvoyantes ont de la difficulté à voir la nuit quand l'éclairage n'est pas suffisamment puissant.
- Aux intersections, on ne trouve des feux sonores que dans une direction (ex. : est-ouest, mais pas nord-sud). En outre, certains n'émettent pas de son différent lorsque la priorité piétonne tire à sa fin.
- Les véhicules électriques (voitures, trottinettes, vélos, fauteuils roulants, etc.) ne produisent pas suffisamment de bruit. Les personnes malvoyantes ont de la difficulté à les entendre arriver.
- Il arrive souvent que les cyclistes ne s'arrêtent pas aux passages piétonniers. Cela est particulièrement dangereux pour les personnes malvoyantes parce qu'ils ne les entendent pas arriver.

b) Propositions et pistes de réflexion

- S'assurer que les trottoirs sont déneigés et déglacés rapidement.
- Installer des trottoirs lisses ou réduire la profondeur des fentes de trottoir.
- Installer des « blocs *tenji* » dans les stations de métro, aux abords des passages piétons et devant les bâtiments publics (il s'agit de marquages jaunes — la couleur

la plus facile à distinguer — en relief sur le sol qui aident les personnes malvoyantes à trouver leurs repères dans la ville). Le Japon en a installé dans presque toutes les villes.

- Réduire le nombre de chantiers ou réduire leur durée.
- Installer des ampoules plus puissantes dans les luminaires municipaux.
- Installer des feux sonores dans les deux directions (est-ouest et nord-sud), comme l’a fait la ville de Tokyo et les programmer pour qu’ils émettent un son différent lorsque la priorité piétonne tire à sa fin.
- Adopter un règlement qui exige que tout véhicule électrique soit muni d’un émetteur sonore qui produit plus de bruit lorsque celui-ci roule à basse vitesse.

Transport collectif

a) Enjeux

- Les stations de métro ne sont pas toutes dotées d’ascenseurs. Certains ascenseurs, comme celui de la station McGill, sont situés dans des coins isolés, ce qui crée un sentiment d’insécurité. Cela décourage certaines personnes malvoyantes de prendre le métro.
- Les portes-tambours sont difficiles à utiliser. Elles présentent un danger parce que les personnes malvoyantes ne peuvent pas anticiper le mouvement de ces portes. De plus, on ne peut pas les utiliser en fauteuil roulant.
- L’éclairage à l’intérieur des nouveaux wagons de métro est éblouissant.
- Le personnel de la STM n’a pas tendance à guider les personnes malvoyantes. Dans d’autres villes, comme Bangkok, le personnel des stations de métro leur offre systématiquement de les guider jusqu’à leur wagon ou jusqu’à la sortie.
- Le volume des annonces vocales automatisées dans les autobus et les wagons de métro n’est pas assez élevé. Il arrive également que les annonces soient décalées d’un arrêt/d’une station ou qu’elles ne fonctionnent pas du tout.
- Les annonces vocales automatisées dans les autobus et les wagons de métro ne se font qu’en français. Les touristes ayant des déficiences visuelles ne peuvent pas les comprendre.
- Certains agents de station de métro et chauffeurs d’autobus ne savent pas que les personnes malvoyantes ont droit à un accompagnateur qui entre gratuitement. Il faut parfois plusieurs minutes pour les convaincre de laisser passer l’accompagnateur.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Aménager des ascenseurs sur toutes les stations du réseau. S’assurer que tous les ascenseurs sont sécuritaires.

- Limiter le nombre de portes-tambours dans les stations de métro et privilégier l'installation de portes battantes.
- Installer des ampoules moins puissantes pour l'éclairage de l'intérieur des wagons de métro.
- Former le personnel de la STM pour qu'ils proposent aux personnes malvoyantes de les guider jusqu'à leur wagon ou jusqu'à la sortie.
- Augmenter le niveau sonore des annonces vocales automatisées dans les autobus et les wagons de métro. S'assurer qu'elles fonctionnent correctement.
- Diffuser les annonces vocales automatisées en français et en anglais dans les autobus et les wagons de métro. Dans certaines villes, comme Bangkok ou Taipei, elles sont diffusées dans plus de deux langues.

Lieux de la vie collective

a) Enjeux

- Il est difficile de lire les menus dans les restaurants pour les personnes malvoyantes.
- Les grands événements, tels les Francos de Montréal et le Festival International de Jazz de Montréal sont peu accessibles aux personnes malvoyantes. Ils n'ont pas d'espaces adaptés et se font bousculer par la foule.
- À l'Espace pour la vie, plusieurs employés de la billetterie ne savent pas que les personnes malvoyantes ont droit à un accompagnateur qui entre gratuitement. Souvent, les accompagnateurs sont forcés à payer leur billet.

b) Propositions et pistes de réflexion

- Inciter les restaurants à imprimer des menus avec de plus gros caractères ou à former les serveurs à lire le menu pour les personnes malvoyantes.
- Aménager des espaces réservés pour les personnes malvoyantes dans les grands événements pour leur permettre d'y assister.
- Permettre aux accompagnateurs de réserver leur billet pour l'Espace pour la vie sur le site Internet.

2.3 Logement adapté et abordable

a) Enjeux

- Les personnes malvoyantes gagnent généralement des salaires moins élevés que la moyenne de gens. Par conséquent, elles sont particulièrement affectées par la crise du logement.
- Il n'y a pas assez de logements abordables permettant de placer les équipements volumineux spécifiques aux conditions de cette clientèle (télévisionneuse, imprimante à gros caractères, loupe de lecture, etc.).

b) Proposition et piste de réflexion

- Augmenter l'offre de logements abordables adaptés.

2.4 Sentiment d'insécurité

a) Enjeu

- Plusieurs stations de métro sont mal éclairées et ont une atmosphère glauque qui donne un sentiment d'insécurité.

2.5 Services de proximité

a) Enjeu

- Dans Tétréaultville, la collecte des ordures ne se fait pas assez souvent (une fois toutes les deux semaines). Lorsqu'on n'a pas de conteneurs à ordures extérieurs, les ordures s'accumulent et dégagent une odeur nauséabonde.